

Prestations	Tarifs 2024
Aide à Domicile APA (GIR 1 à 4) , PCH, Aide sociale	24,5 € de l'heure <i>(application au 1^{er} février 2024)</i>
Aide à Domicile – Caisses de retraite (GIR 5 & 6)	33 € de l'heure (Pourcentage fixé par la caisse sur le tarif de base 26,3€ semaine + 6,7€/heure à taux plein) <i>(application au 1^{er} février 2024)</i>
Aide à Domicile - Mutuelles	33 € de l'heure <i>(application au 1^{er} février 2024)</i>
Aide à Domicile sans prise en charge	33 € de l'heure <i>(application au 1^{er} février 2024)</i>
Sorties accompagnées	0,4c/km
Petit bricolage - Petit jardinage	33 € de l'heure <i>(application au 1^{er} février 2024)</i>
Déplacement domicile-déchetterie	0,5c/km
Abonnement mensuel Téléalarme	25€/mois Double médaillon : + 3€ <i>Tarif proratisé</i> <i>(application au 1^{er} mars 2023)</i>
Installation téléalarme	35€ de frais d'installation
Portage de repas	13,5€ le repas livré Liaison chaude, prix d'achat des denrées 6.34 € et livraison/gestion du service : 7,16€. Liaison froide, prix d'achat des denrées 6,8€ et livraison/gestion du service : 6,7€. <i>(application au 1^{er} février 2024)</i>
Répit aux aidants (convention Handicap 22)	Part organisme : 35€/h ou 47€/h en journée, 39€/h en soirée et nuit et 52€/h le dimanche + forfait coordination de 3h à 7h/an/situation au tarif intervention correspondant à la situation Part usager (reste à charge) : 2€50/h d'intervention +forfait coordination